

Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs,

Le SE-Unsa souhaite rappeler en ouverture de ce groupe de travail l'importance que représente la carte scolaire pour l'équilibre de notre territoire et pour les conditions d'apprentissage des élèves.

Dans un département rural comme le Cantal, chaque évolution de structure doit être examinée avec une attention particulière, en prenant en compte à la fois les réalités démographiques, les besoins des écoles et les conditions de travail des personnels.

Nous restons attachés à une approche qui privilégie la stabilité des équipes, la qualité de l'accueil des élèves et l'équité entre les territoires. Les décisions prises aujourd'hui auront des conséquences concrètes pour les écoles, les communes, les personnels et les familles.

Le SE-Unsa participera donc à ces échanges avec vigilance et sens des responsabilités, dans l'objectif de garantir les meilleures conditions possibles de fonctionnement pour les écoles du département.

Nous souhaitons exprimer que l'époque démontre une expression de chacun avec des propos décalés, non conforme aux usages, aux droits. Nous appelons au respect de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale sans aucune stigmatisation entre les différentes catégories de personnels, des AESH, AED, CPE professeurs certifié, PE, PLP, agrégé, personnels administratifs, agents. Chacun est nécessaire pour le service public d'éducation.

Je vous remercie.